



**PROJET DE DÉCLARATION  
DE MONSIEUR  
Abou BAMBA**

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE  
À  
L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION  
DE  
LA JOURNÉE MONDIALE SUR LA LUTTE CONTRE LA  
DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE  
Le mercredi 17 JUIN 2026**

***"PÂTURAGES : reconnaître, respecter, restaurer."  
«Gestion rationnelle des pâturages pour une durabilité des terres»***

**Mesdames et Messieurs,**

Le **17 juin 2026**, à l'instar des autres pays du monde entier, la Côte d'Ivoire, célèbre la Journée Mondiale de la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse. Cette Journée est l'occasion pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse de faire une rétrospective des actions menées depuis sa création, mais aussi pour faire prendre conscience à la planète entière, des conséquences désastreuses de ces fléaux.

En outre, elle permet une sensibilisation massive sur les actions à mener pour préserver nos terres sinon pour les restaurer lorsque la dégradation n'a pas pu être évitée.

Cette année, la communauté internationale veut envoyer un message fort pour relever les défis liés aux parcours pastoraux d'où le slogan « **Pâturages : reconnaître, respecter, restaurer** ».

Les parcours pastoraux sont des espaces de végétation naturelle (herbes, arbustes, landes) utilisés pour l'alimentation des troupeaux par le pâturage direct. Ils couvrent plus de la moitié des terres émergées de la planète et **assurent les moyens de subsistance de plus de deux milliards de personnes selon les Nations Unies.**

En adoptant ce choix, la communauté internationale veut mettre en lumière le rôle majeur de ces espaces dans la résilience climatique, la sécurité alimentaire et hydrique, et la conservation de la biodiversité. **Reconnaître** leur utilité ; **respecter** leur fonction et **restaurer** ces pâturages grâce à une gestion rationnelle, permettra de garantir une durabilité des terres agricoles.

### **Mesdames et Messieurs,**

Partout dans le monde, la dégradation des terres, donc la perte de certaines de leurs fonctions, surtout la fonction nutritive est une réalité. Aujourd'hui, ce phénomène insidieux et pernicieux constitue un véritable fléau dans le monde entier. Il l'est encore plus pour les pays en voie de développement surtout ceux de l'Afrique subsaharienne vivant des ressources tirées de la terre, particulièrement de l'agriculture.

La Côte d'Ivoire, notre pays, n'y échappe pas. La dégradation de nos terres causée par les effets du changement climatique, les pratiques agricoles peu durables (culture sur brûlis), l'utilisation des intrants agricoles

chimiques, la déforestation et surtout, l'orpaillage illégal pratiqué dans l'ensemble du pays ; a entraîné une baisse des rendements agricoles pour le vivrier. Cette situation a fait croître une dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur. En 2025, les importations alimentaires en Côte d'Ivoire continuent d'être significatives, atteignant près de 2 000 milliards de FCFA , causant la hausse des prix des denrées alimentaires sur le terrain et l'insécurité alimentaire dans près du 1/3 des régions de notre pays.

En outre, nous avons aussi le déplacement de la boucle du cacao de la zone Est à la zone Ouest du pays ; les migrations du Nord et Centre savaniques vers les zones forestières de l'ouest.

Le thème national retenu : « **Gestion rationnelle des pâturages pour une durabilité des terres** », s'inscrit pleinement dans l'objectif général des Nations Unies.

En effet, cette Journée, est l'occasion dédiée pour interpeller les populations à adhérer à une gestion durable des terres pour leur bien-être. Elle doit raffermir leur engagement en faveur de la lutte contre la dégradation des terres par la sensibilisation du grand public sur ces fléaux et leur donner des pistes de solutions qui permettront surtout la restauration des terres dégradées et la prévention des conséquences de la sécheresse.

### **Mesdames et Messieurs,**

En adhérant à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification et la sécheresse, notre pays, la Côte d'Ivoire s'est engagée pour la préservation, la restauration et surtout une gestion durable des terres. La célébration de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (JLMCDS) chaque année, est par conséquent l'occasion pour nous de :

- 1- Sensibiliser les populations aux problèmes de la désertification et de la dégradation des terres et de la sécheresse ;
- 2- Faire savoir au monde entier que des solutions sont possibles et que les principaux outils pour atteindre cet objectif résident dans une participation et une coopération communautaires renforcées à tous les niveaux ;

3- Disséminer les bonnes pratiques, gage d'une gestion durable des terres, notamment :

- **Le Pâturage tournant et cultures fourragères** : Subdiviser les espaces pastoraux en parcelles (ou paddocks) pour faire brouter les animaux de manière alternée. Cela permet à l'herbe de se régénérer et limite le surpâturage qui épuise le sol. Cultiver des espèces fourragères de qualité (comme le *maïs ou sorgho fourrager*) garantit une alimentation continue même en saison sèche.
- **La culture des vergers d'anacardiens** au niveau national (plus de 1.6 millions d'hectares) qui a permis de mitiger les effets des changements climatiques sur la dégradation des sols et la déforestation depuis les années 80.
- **L'Aménagement des zones pastorales** : Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) s'engage dans des programmes ciblant la construction de barrages pastoraux, de parcs de repos et l'aménagement de pistes de transhumance pour canaliser les déplacements du bétail et éviter la destruction des cultures.
- **La Sécurisation foncière** : L'intégration de l'élevage à l'agriculture locale passe par l'application des lois sur le domaine foncier rural et la création de Comités Villageois de Gestion Foncière pour formaliser les droits d'usage sans bloquer la flexibilité de l'accès aux ressources.
- **Politiques nationales (PONADEPA)** : S'inscrire dans la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) pour moderniser les pratiques agropastorales et atteindre la souveraineté alimentaire

La Journée mondiale est un moment unique pour rappeler à tous que **la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)** est réalisable.

Nous devons, chacun à son niveau, jouer un rôle fondamental sur le terrain ou dans les prises de décisions. Nos contributions individuelles et collectives seront essentielles et nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés.

**Mesdames et Messieurs,**

C'est seulement dans cette logique participative et inclusive que nous réussirons le pari de régénérer notre environnement physique pour le

bien-être de tous, mais surtout des populations rurales dépendantes des ressources terres et eaux.

Il est temps d'agir en collaboration avec tous les partenaires, les personnalités de premier plan et les influenceurs, pour engager efficacement le combat de la sensibilisation au problème de la dégradation des terres et de la sécheresse, et la mobilisation de l'action en faveur des terres saines.

**Bonne célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre la Désertification et la Sécheresse à toutes et à tous.**

**Pour Dieu et mon pays, Je vous remercie.**